



Association Jocassienne d'Initiatives pour des Liens Solidaires
Centre culturel 96 avenue des Bruzacques 95280 JOUY LE MOUTIER
N° de SIRET : 451 491 070 00012 - Code APE : 9499Z
Agrément : Jeunesse et éducation populaire 95-2007-JEP 035 e-mail : assoajils@yahoo.fr
- <http://www.ajils.fr>

Jouy le Moutier, le 28 novembre 2024

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de l'AJILS s'est tenue le 28 novembre 2024 au LCR des Jouannes.

Sur les 107 adhérents à jour, 68 personnes étaient présentes ou représentées.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h45.

Président de séance : Hilaire Kugelmann

Assesseurs : Michel Espié, René Ladame Secrétaire de séance :
Marie Thérèse Fait

1- RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Je remercie tous les membres pour leur présence et tous ceux, qui empêchés, ont transmis leur pouvoir.

Je remercie également tous les adhérents de l'AJILS et les intervenants qui, par leur motivation et leur implication permettent le bon fonctionnement de notre association. L'année écoulée montre une stabilité dans les activités de l'AJILS, dans les activités permanentes comme dans les activités ponctuelles.

En 2023-2024,

Nous avons participé au Téléthon avec un atelier de modelage qui a attiré de nombreux jeunes. Nous renouvelons cet atelier pour le Téléthon à venir, organisé par la Ville de Jouy-Le-Moutier pour participer activement à cet élan de solidarité.

J'en profite pour remercier tous ceux qui, par leur présence, ont permis la tenue de cet atelier.

-La soirée annuelle nous a rassemblés dans une ambiance chaleureuse et festive. Merci particulièrement aux amis de l'AJILS pour leur présence et leur aide. -La section Sculpture/Poterie a rejoint la section Dessin pour une exposition à l'occasion de la Quinzaine des Arts.

Merci aux participants, à leurs professeurs et merci à la Ville de Jouy-le-Moutier pour l'aide apportée.

-Enfin, comme vous le savez, l'année a été marquée par la fermeture de la Maison des Associations entraînant une mobilisation et un travail importants pour préparer l'installation des activités artistiques dans leurs nouveaux locaux. (déménagement et nombreux échanges avec la Vie Municipale pour les ajustements une fois dans les locaux) Je tiens à remercier fortement tous ceux qui ont aidé à ce déménagement par leur implication dans cette opération.

Merci aux adhérents qui ont montré leur fidélité à l'AJILS dans ces nouvelles conditions et merci à leurs professeurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour s'adapter. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Pauline DELLA PERA qui arrive dans ces conditions particulières pour animer les sections découvertes des Arts Plastiques et Sculpture/ Dessin.

Pour 2024/2025, nous allons redoubler les efforts pour redémarrer l'accompagnement scolaire, et pour répondre à une demande actuelle émergente à savoir le projet d'un atelier mémoire. Merci pour votre écoute, je passe la parole au trésorier.

Rapport validé à l'unanimité.

2- PRÉSENTATION DES COMPTES :

Freddy BEE, trésorier, présente le rapport financier.

Question de Michel BASA : Je souhaite que le rapport financier soit envoyé à la totalité des membres.

Réponse : conformément aux années précédentes, ceux qui le souhaitent s'adressent au trésorier.

Rapport validé à l'unanimité.

3- POINT SUR LES ACTIVITÉS :

-SORTIES CULTURELLES : 7 sorties programmées sur l'année, qui ont été parfois impactées par un contexte social perturbé (visite de la Grande Synagogue en février) entraînant l'annulation.

La participation est en moyenne de 15 personnes. Un trop petit nombre de participants entraîne le report de la sortie pour une date plus favorable.

Les sorties annuelles en WE pour rassembler adhérents et amis sont toujours un beau moment de partage et de convivialité.

Un projet sur 2 jours est à envisager pour la saison prochaine N'hésitez pas à faire part de vos idées et suggestions.

-QI-GONG : les cours ont débuté le 12 septembre.

Cette année, 20 personnes sont inscrites dont 5 nouvelles inscriptions.

Bonne ambiance pendant les cours,

Remerciements à Thanh pour la qualité de son enseignement, et l'attention portée à chacun.

-ACTIVITÉS SANTE BIEN-ÊTRE : L'atelier se déroule 1 fois par mois Animé par Colette Maginot, bénévole, ancienne sage-femme.

Cette année, Céline Da Silva ancienne sage-femme, a rejoint l'atelier.

Elle est un soutien et peut seconder Colette.

10 participantes, fidèles, toutes à l'écoute les unes des autres, heureuses de se retrouver.

-POTERIE/DESSIN : Le lieu des activités artistiques est passé de la MDA au nouveau pôle multi activités des Merisiers. Le démarrage a nécessité des actions auprès des élus pour obtenir un fonctionnement acceptable. Nous constatons une stabilité des effectifs adultes qui se maintiennent , mais une baisse notable pour les enfants. Il est donc envisagé d'engager des actions pour tenter de rétablir l'équilibre.

-intervention de Michel BASA sur L'ACTIVITE SOUTIEN SCOLAIRE

En dormance

Des contacts sont pris avec des écoles dans une perspective de reprise.

4- BUDGET PRÉVISIONNEL :

Présenté par le trésorier.

Intervention de Michel BASA qui émet des craintes sur l'obtention de la subvention.

Alain Maroc fait valoir la bonne gestion des comptes qui a permis de constituer une réserve financière pour assurer le bon fonctionnement de l'association, le financement de projets à venir et garantir le paiement des intervenants.

Rapport validé à l'unanimité.

5- MONTANT DES COTISATIONS 2024/2025

Le montant des cotisations est maintenu à 15€, 20€ pour la famille

Approuvé à l'unanimité

6- MODIFICATION DU SIÈGE SOCIAL DE L'AJILS

Ancienne adresse : 17 allée des Eguerêts, Jouy-le-Moutier

Nouvelle adresse : Centre Culturel, 96 Avenue des Bruzacques, Jouy-le-Moutier

Approuvé à l'unanimité.

7- NOMINATION DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Candidature de René LADAME,

Adoptée à l'unanimité.

8- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandats en cours : 6 élus

BASA Michel

BEE Freddy

GENILLON Christine

HOEL Bernadette

MAROC Alain

MARSAC Jeannine

Il reste 4 postes à pourvoir

DUPONT Liliane

ESPIÉ Michel

FAIT Marie Thérèse

KERLOGOT Nathalie

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h53

LA PRESIDENTE
LILIANE DUPONT
